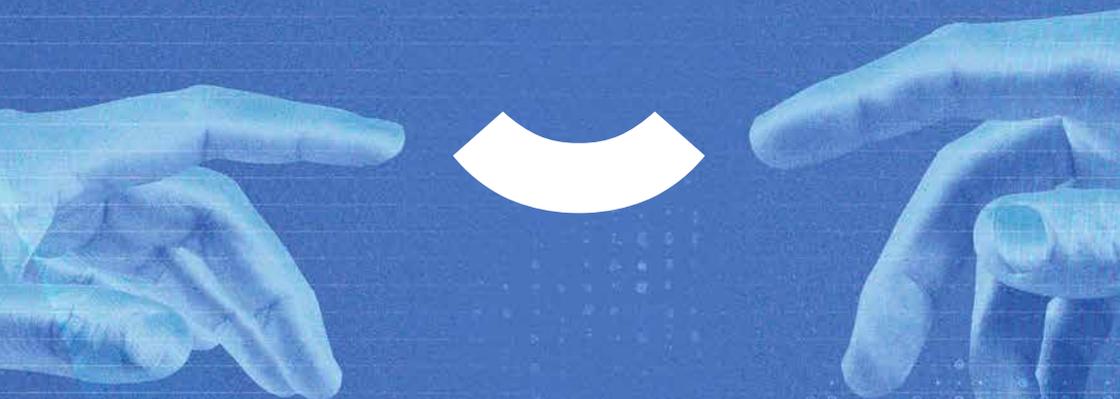


**AU CROISEMENT
DES MONDES
TECHNOLOGIQUES
ET DE LA SANTÉ**





RÉPONDRE AUX GRANDS ENJEUX SOCIÉTAUX

Créée en 2013, la Fondation FC'INNOV relie la recherche académique au monde socio-économique. Nous favorisons le progrès scientifique et technologique, encourageons l'innovation en lien avec l'économie et soutenons la recherche translationnelle.

Nos actions s'appuient sur les avancées de l'institut de recherche en sciences de l'ingénieur **FEMTO-ST**, de l'unité mixte de recherche en santé **RIGHT**, et de leur centre de R&D respectif **FEMTO Engineering** et **BIONOVEO**.

Notre ambition est de répondre aux grands enjeux sociétaux, en facilitant l'accélération de la recherche et en soutenant l'excellence de la formation des chercheurs, entrepreneurs et leaders de demain.

Le mécénat soutient efficacement nos ambitions, en consolidant nos liens avec le monde socio-économique grâce à des collaborations mutuellement bénéfiques à fort impact.



NOS MEMBRES FONDATEURS

Nos membres fondateurs sont l'**Université de Franche-Comté**, riche d'une histoire de 600 ans, l'école d'ingénieurs française n°1 des microtechnologies et microtechniques **SUPMICROTECH** et l'**Établissement Français du Sang**, un maillon essentiel de la chaîne du soin au bénéfice des patients et de la science.

Université de Franche-Comté (uFC)

Créée en 1423 et forte de plus de 26 000 apprenants, l'uFC est l'une des plus anciennes universités françaises et la deuxième université nationale à avoir obtenu le label « HR Excellence in Research » de la Commission européenne. Université pluridisciplinaire multisites avec une forte implication dans la recherche et l'innovation, l'uFC se positionne comme un acteur clé au service de l'un des principaux territoires industriels français.



École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (SUPMICROTECH)

École publique d'ingénieurs de 800 élèves, l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques basée à Besançon est la première école française spécialisée dans les microtechnologies et microtechniques. Unique en Europe, c'est l'école d'ingénieurs de référence pour la formation et la recherche dans le domaine.



Établissement Français du Sang (EFS)

Chaque année l'EFS participe au soin de plus de 1 million de malades en France. La Plateforme Innovation en BioThérapies de l'EFS Bourgogne-Franche-Comté a pour vocation la maturation de projets de production de médicaments biologiques. Elle contribue à développer des traitements inédits pour vaincre certaines maladies, aujourd'hui incurables.





NOS PRIORITÉS



- Apporter des **solutions à la crise environnementale** en finançant la recherche dans les industries de rupture et le développement de la filière d'excellence hydrogène-énergie.
- Soutenir un maillon essentiel du **système de santé** de demain en développant des biothérapies innovantes.
- Porter un message fort relatif à **l'égalité des chances et l'accès aux études supérieures**.

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

En soutenant la Fondation, nos mécènes permettent le développement de :



CHAIRES
INDUSTRIELLES



FORMATIONS

REJOIGNEZ-NOUS !

LE MÉCÉNAT, UN LEVIER MAJEUR D'ENGAGEMENT SOCIÉTAL POUR VOTRE ENTREPRISE

Vous partagez nos valeurs ? Devenir mécène et soutenir nos actions, c'est s'engager concrètement pour :

- **Exprimer et incarner les valeurs de votre entreprise** auprès de l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, clients, consommateurs, fournisseurs et partenaires privés comme publics.
- **Renforcer votre ancrage territorial**, en contribuant à résoudre les grands défis du territoire sur lequel vous êtes implanté et où les collaborateurs vivent.
- **Attirer les talents** et fidéliser les collaborateurs en développant des contacts privilégiés avec une génération qui s'apprête à entrer sur le marché de l'emploi.
- **Soutenir votre stratégie RSE**, en faisant vivre ses valeurs de manière concrète.
- **Innov**er en créant des passerelles avec la recherche académique.
- **Gagner en légitimité** auprès des acteurs clés du territoire en construisant des liens durables avec FC'INNOV et ses partenaires, autour d'actions communes pour la redynamisation du territoire.

LE MÉCÉNAT SUR-MESURE

Le mécénat consiste en un don à une activité d'intérêt général, sans contrepartie, de manière désintéressée et intemporelle. Cet engagement peut être réalisé en argent, en nature ou en compétences.

Nous vous accompagnons dans vos choix de mécénat pour définir votre projet, et développer des actions communes et pérennes à fort impact.



ÉQUIPEMENTS



ESSAIS
CLINIQUES



BOURSES
(EXCELLENCE, MOBILITÉ)



MÉCÉNAT CULTUREL
SOCIAL ET SOLIDAIRE



LES AVANTAGES DU MÉCÉNAT

Le mécénat n'est pas un acte réservé aux très grandes entreprises : **96% des entreprises mécènes sont des TPE ou des PME**. La France propose l'un des systèmes fiscaux les plus incitatifs au monde, qui permet notamment aux entreprises de bénéficier d'une réduction d'impôts allant jusqu'à 60% du montant du don.*

Illustration indicative du coût réel du mécénat d'entreprise :

Don	Déduction fiscale	Coût réel pour le mécène
10 000 €	6 000 €	4 000 €
25 000 €	15 000 €	10 000 €
100 000 €	60 000 €	40 000 €



LE PÔLE MÉCÉNAT

Notre équipe dédiée vous accompagne pour :

- ☺ Définir votre projet sur des thématiques alignées avec votre secteur d'activité, votre programme RSE, et vos centres d'intérêts.
- ☺ Rédiger une convention qui définira le cadre de nos engagements réciproques.
- ☺ Vous informer régulièrement de l'avancement du projet.
- ☺ Valoriser nos projets communs dans des actions de communication.

* L'article 238 bis du code général des impôts prévoit une réduction d'impôt, **pris dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires** lorsque ce dernier montant est plus élevé, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ayant effectué des versements au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général. L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt égale à l'un des montants suivants :

- ☺ 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 €
- ☺ 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €



FONDATION
FC  **i** **INNOV**



POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ-NOUS

+33 (0)3 63 08 24 49
mecenat@fcinnov.fr

Fondation FC'INNOV
15B, avenue des Montboucons
25030 BESANÇON Cedex

www.fcinnov.fr

Le Pôle mécénat de la Fondation FC'INNOV bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche et le dispositif France 2030, référence ANR-22-ASDR-0039

